

FFRandonnée
Longe Côte

SANGATTE | BLÉRIOT-PLAGE | 4 JUIN 2022

DOSSIER COMPETITEURS

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LONGE CÔTE

7^e ÉDITION

1000M QUARTES MIXTES, 400M BINÔMES, 200M SOLO, 50M SOLO
200M DÉFICIENTS VISUELS
MINIMES-CADETS | JUNIORS | SENIORS | MASTERS

- DIMANCHE 5 JUIN 2022 -

TROPHÉE DE L'ENNEÂDE : LONGE DE 8 KM, ENTRE CRAN D'ESCALLES
(AU PIED DU CAP BLANC NEZ) ET SANGATTE / PAR ÉQUIPE DE 9 (RÉSERVÉ CLUBS LONGE CÔTE)
RANDONNÉE ET MARCHÉ NORDIQUE (POUR LES LICENCIÉS ET PASS DÉCOUVERTE)

INFOS : WWW.FFRANDONNEE.FR | CDFLONGECOTE@FFRANDONNEE.FR | [t](#) [f](#) [i](#)

Création graphique : studio cote des sports

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ÉDITOS	4
BRIGITTE SOULARY, PRESIDENTE DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE LA RANDONNÉE PEDESTRE.....	4
GUY ALLEMAND, MAIRE DE SANGATTE.....	5
JEAN-CLAUDE LEROY, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS	6
XAVIER BERTRAND, PRÉSIDENT, ET FLORENCE BARISEAU, VICE-PRESIDENTE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE	7
1. VENIR A SANGATTE	8
2. HEBERGEMENTS	9
3. INFORMATIONS TOURISTIQUES	12
4. PROTOCOLE SANITAIRE	13
5. REGLEMENT	13
A. LES EPREUVES	13
B. LES CATEGORIES.....	14
Catégories par genre.....	14
C. LES COMPORTEMENTS SANCTIONNES	14
D. TEXTES APPLICABLES.....	15
6. PLAN DU SITE	16
7. PARCOURS.....	19
8. HISTOGRAMME DES MAREES	21
9. PROGRAMME	21
10. JURY ET ARBITRAGE	23
10. INFORMATIONS TECHNIQUES.....	23
11. LE CHRONOMETRAGE SANS CONTACT	25
Le système SPORTident sans contact	25
Équipement du compétiteur.....	25
Les équipes.....	25
Fonctionnement du chronométrage SPORTident sans contact	26

12. L'APRES COURSE	29
13. UNE MANIFESTATION ÉCO-RESPONSABLE	29
14. PARTENAIRES ET DONATEURS	31
15. CONTACTS.....	31
Annexes	32
ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE RÉCLAMATION	32
ANNEXE 2 : FICHE D'ENGAGEMENT DES REMPLAÇANTS	33

ÉDITOS

BRIGITTE SOULARY, PRESIDENTE DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE LA RANDONNEE PEDESTRE

Sangatte dans le Pas-de-Calais sera le théâtre du 3 au 5 juin prochain du 7^{ème} Championnat de France de Longe-côte.

C'est dans le Nord de la France que la pratique du Longe-côte a été inventée. Cette organisation à Sangatte, station balnéaire de la Côte d'Opale est une sorte de retour aux sources.



Cette compétition de marche aquatique va rassembler plus de 500 compétiteurs âgés de 12 à 77 ans, valides ou déficients visuels qui ont passé le filtre des qualificatifs de leur région et qui vont s'affronter pour le plus grand plaisir de tous, sur la grande plage de Blériot-Plage.

Mais c'est aussi l'expression de valeurs fortes comme le dépassement de soi et le sens du collectif, que portent les organisateurs de cette compétition et que souhaite valoriser la fédération à travers son soutien à ce grand évènement annuel. Je tiens à saluer et remercier tous les organisateurs et les bénévoles, le Comité régional des Hauts-de-France, le Comité départemental du Pas-de-Calais investis au sein du comité d'organisation. Merci aussi à tous ceux qui ont soutenu cet évènement et permis d'accueillir compétiteurs, arbitres et organisateurs dans les meilleures conditions sportives et de convivialité cette rencontre sportive.

Grâce à cette aventure collective, vous tous contribuez au développement du Longe-Côte/Marche Aquatique et au rayonnement de la FFRandonnée.

A toutes et à tous, je vous souhaite une très belle compétition.

Brigitte SOULARY
Présidente de la FFRandonnée

GUY ALLEMAND, MAIRE DE SANGATTE

Quand le club local, Le Ferry Longe Côte, est venu nous présenter son projet de candidature à l'accueil du Championnat de France, la municipalité que je représente n'a pas eu la moindre hésitation à l'accompagner dans cette aventure au départ programmée en 2020, reportée en 2022 en raison de l'épidémie du Covid 19.

Tous les partenaires, régionaux, départementaux ou au niveau local au niveau de l'agglomération Grand Calais Terres & Mers, sont très enthousiastes eux aussi à l'idée de participer et de soutenir techniquement ou financièrement l'organisation de cette compétition.

Lors de ce moment, ce sera l'occasion de faire découvrir notre territoire et partager ses valeurs d'hospitalité, de joie de vivre et de convivialité.

Après le sport, le tourisme est en effet l'un des vecteurs du dynamisme et du développement de l'agglomération.

La vocation touristique de notre commune n'est plus à démontrer et les projets qui poursuivent leur chemin viendront encore la renforcer. L'opération Grand Site de France au Cap Blanc Nez va continuer d'aménager cet espace très fréquenté, en le rendant plus respectueux de la faune et la flore qu'il abrite.



Notre commune possède de nombreux atouts dans ce domaine et un cadre de vie préservé.

Les hébergeurs, terrains de camping, village vacances, base de voile, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, meublés seront ravis de vous accueillir pour ces quelques jours et restent à votre entière disposition tout au long de l'année, et pas seulement sur la période estivale.

Les changements de modes de vacances induisent de nouveaux lieux de séjour, plus courts, plus proches, plus fréquents et avec de multiples activités. Notre commune possède de nombreux atouts dans ce domaine et un cadre de vie préservé qui plaît aux vacanciers. Cette organisation nous servira en quelques sortes de vitrine.

Ce qui est agréable pour nous qui y habitons à l'année, est parfois une découverte pour des visiteurs d'autres régions qui n'ont pas la chance de posséder un littoral maritime et des écrans naturels comme une plage de plus de 8kms, les Noires Mottes ou le Cap Blanc Nez.

Les sorties à la plage, le long-côte, les randonnées dans les chemins pédestres, les multiples sports nautiques, le VTT, la pêche à pieds, les marchés locaux, ou la cueillette de fruits et légumes, ou encore un déjeuner dans un bon restaurant font partie des nombreux plaisirs possibles de la vie et facilement accessibles chez nous.

Les efforts de la municipalité pour conforter cette image de station balnéaire accueillante profitent bien évidemment à vous les compétiteurs et à ceux qui vous accompagnent. C'est donc pour cela que je vous propose d'en devenir les ambassadeurs dans vos régions respectives.

Je souligne également les actions écologiques menées par le Ferry Longe-Côte qui feront de ce championnat un modèle de développement durable.

Je remercie d'ores et déjà tous les acteurs de cet événement national pour leur investissement et leur professionnalisme.

Je vous souhaite une agréable lecture, un agréable moment chez nous et une belle compétition.

*Guy Allemand,
Maire et Vice-Président de Grand Calais Terres & Mers.*

JEAN-CLAUDE LEROY, PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS

La commune de Sangatte accueillera cette année la 7^{ème} édition du Championnat de France de Longe côte.

Les sportifs se réjouissent de pouvoir enfin participer à ce championnat au sein de la commune de Sangatte, dont la précédente programmation en 2020 avait été annulée à moins de deux mois de la date prévue, en raison de la pandémie.

C'est avec une immense joie que le Département s'associe à cet évènement.

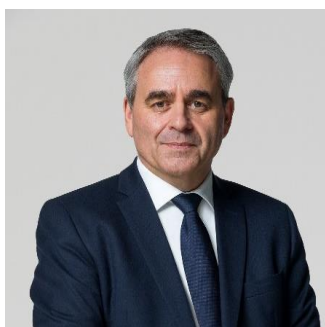
En effet, forte d'une politique volontariste parmi les plus ambitieuses de France, notre collectivité a fait du sport une des priorités départementales, considérant qu'il est un vecteur de bien-être, de santé, de dépassement de soi et de lien social. En complément de soutiens annuels aux clubs, aux organisateurs d'évènements, au sport scolaire ou à la création d'équipements sportifs de proximité, nous avons étendu encore notre action depuis 2 ans afin de permettre au mouvement sportif de faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

Je souhaite féliciter les organisateurs et les bénévoles de la Fédération Française de Randonnée, de ses comités départementaux, ainsi que le Club Ferry Longe Côte, qui auront contribué à la tenue de cette nouvelle édition et je vous invite à venir nombreux pour encourager les participants !



Jean-Claude LEROY
Président du Département du Pas-de-Calais

XAVIER BERTRAND, PRESIDENT, ET FLORENCE BARISEAU, VICE-PRESIDENTE DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE



Le Longe côte, en particulier dans les Hauts-de-France, a le vent en poupe et c'est une bonne nouvelle.

Si ces randonnées immergées le long de notre magnifique littoral sont bien sûr un loisir accessible à toutes et à tous, elles donnent lieu aussi à des compétitions permettant à tout un chacun de se mesurer avec lui-même et avec les autres.



Organisé par le comité régional de la randonnée pédestre en Hauts-de-France, ce championnat de France de longe côte marche aquatique, soutenu par la Région, s'annonce d'ores et déjà comme un grand évènement de dépassement de soi, de partage, et de convivialité.

Emblématique du sport santé accessible à toutes et à tous, le longe côte est une belle discipline, à l'image du succès populaire qu'il rencontre dans notre région.

À toutes et à tous, participants, organisateurs, bénévoles, public, nous souhaitons un bon championnat de France !

Xavier BERTRAND
Président de la Région Hauts-de-France

Florence BARISEAU
Vice-présidente en charge des Sports, de la
Jeunesse et de la Vie associative

1. VENIR A SANGATTE

PAR LE TRAIN

2 gares à Calais : « Calais Ville » (liaisons régulières vers Lille, Dunkerque, Boulogne-sur-Mer) et « Calais Fréthun International » avec des trains à grande vitesse (TGV et Eurostar) au départ ou à destination de Lille (0h30), Bruxelles (1h00), Londres (1h00) et Paris (1h30).

PAR LA ROUTE

A16 : connectée au réseau du Bénélux, du Nord-ouest de la France, à la région parisienne.

A26 : connectée au réseau de l'Est de la France et à la région parisienne. Sortie 41 ou 43.

PAR AVION

Aéroport de Lille-Lesquin (environ 120 km)



2. HEBERGEMENTS

Liste des logements sur le Calaisis / sources Office de Tourisme de Calais

<https://www.calais-cotedopale.com/ou-dormir>

Hébergements - Saint-Pierre									
Brit hôtel confort Hôtel 3* - 65 chambres 2, rue des soupriants 62100 Calais ☎ 03 21 46 14 00 www.brit-hotel.fr	à p. de 50€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ibis Car ferry Hôtel 3* - 55 chambres 2, rue Greuze 62100 Calais ☎ 03 21 96 69 69 www.hotelibis.com	à p. de 55€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
B&B Saint-Pierre Hôtel 3* - 70 chambres 55, rue de Lille 62100 Calais ☎ 08 92 70 75 18 / 02 98 33 75 29 www.hotel-bb.com	à p. de 39€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Première Classe Hôtel 3* - 59 chambres 3, quai du Danube 62100 Calais ☎ 03 21 96 10 10 www.premiereclasse.com	à p. de 49€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Campanile Hôtel - 43 chambres 35, rue de Maubouge 62100 Calais ☎ 03 21 34 30 70 www.campanile-calais.fr	à p. de 59€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Le cercle de malines Chambres d'hôtes - 5 chambres 12, rue de Malines 62100 Calais ☎ 03 21 96 80 65 www.cerclademalines.fr	à p. de 85€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Le fil de soie Résidence hôtelière - 16 appartements 18, rue Van Gouten 62100 Calais ☎ 03 74 10 03 00 www.dormitys.fr	à p. de 75€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hébergements - Centre-ville									
Holiday Inn Calais Hôtel 3* - 63 chambres 6, boulevard des Alliés 62100 Calais ☎ 03 21 34 69 69 www.holidayinn.fr/calais-nord	à p. de 79€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ibis Styles Calais centre Hôtel 3* - 42 chambres 46, rue Royale 62100 Calais ☎ 03 21 97 45 00 www.acorhotels.com	à p. de 69€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Metropol hôtel Hôtel 3* - 40 chambres 45, Quai du Rhin 62100 Calais ☎ 03 21 94 54 00 www.metropolhotel.com	à p. de 60€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hôtel Meurice Hôtel 3* - 38 chambres 5, rue Edmond Roche 62100 Calais ☎ 03 21 34 57 03 www.hotel-meurice.fr	à p. de 63€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hôtel Victoria Hôtel - 14 chambres 10, rue de Madrid 62100 Calais ☎ 03 21 34 38 32	à p. de 38€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hôtel particulier Richelieu Chambres d'hôtes - 5 chambres 17, rue Richelieu 62100 Calais ☎ 06 10 82 65 01 www.hotel-richelieu-calais.com	à p. de 45€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Résidence Jean Lebon Appart'hôtel - 4 appart'hôtels 8, rue André Gerschel 62100 Calais ☎ 06 59 63 96 91 www.residencejeanlebon.com	à p. de 89€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hébergements - Plage									
Centre européen de séjour Auberge de jeunesse - 84 chambres rue du maréchal de Lattre de Tassigny 62100 Calais ☎ 03 21 34 70 20 www.auberge-jeunesse-calais.com	à p. de 53€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hôtel de la plage Hôtel - 45 chambres 693, digue Gaston Berthe 62100 Calais ☎ 03 21 34 64 64	à p. de 85€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hôtel du golf Hôtel - 31 chambres 745, digue Gaston Berthe 62100 Calais ☎ 03 21 96 88 89	à p. de 85€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Camping Le Grand Gravelot Camping 3* - 16 emplacements 275, rue d'Asfeld 62100 Calais ☎ 03 91 91 52 34 www.camping-calais.fr Ouvert du 1er avril au 31 octobre	10€ / 24h	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hébergements - Cap Blanc Nez et ses environs									
L'Escale Hôtel 3* - 42 chambres 4, rue de la Mer 62179 Escalles ☎ 03 21 85 25 00 www.hotel-lescale.com	à p. de 79€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VVF côte d'Opale Village vacances 3* - 215 logements Route départementale 940 62231 Sangatte - Blériot Plage ☎ 04 71 41 00 43 www.vvf.fr	à p. de 95€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A la dolce vita Chambres d'hôtes - 5 chambres 9, rue Carnot 62231 Blériot - Plage ☎ 06 70 57 71 62 www.aladolcevita.fr	à p. de 60€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
La Grand Maison Chambres d'hôtes - 5 chambres 3, place de la Haute Escalles 62179 Escalles ☎ 03 21 85 27 75 www.lagrandmaison-capblancnez.com (+ 4 gîtes)	à p. de 70€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Au pied de la dune Chambres d'hôtes - 3 chambres 5, rue du Sémaphore 62231 Blériot - Plage ☎ 06 99 05 72 15 Au pied de la dune	à p. de 95€	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Camping du Fort Lapin Camping 3* - 44 emplacements Route nationale 62231 Blériot - Plage ☎ 03 21 97 67 77 www.camping-du-fort-lapin.fr Ouvert du 1er avril au 31 octobre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Camping des Noires Mottes Camping 3* - 62 emplacements Rue Pierre Dupuy 62231 Sangatte ☎ 03 21 82 04 75 www.campingdesnoiresmottes.fr Ouvert du 1er avril au 31 octobre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Hebergements - Coquelles - Fréthun

Hebergement	à p. de	buffet	WiFi	Animal	Handi	€	P	Handi
Holiday Inn Coquelles Hôtel 4* - 118 chambres 2099, avenue de Gaulle 62231 Coquelles ☎ 03 21 46 60 60 www.hicoquelles.com	84€	15€50	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Novotel suites Coquelles Hôtel 4* - 99 chambres Place de Cantorbery 62231 Coquelles ☎ 03 21 19 50 00 www.accorhotels.com	90€	16€50	✓	✓	✓	✓	✓	✓
(H)autale (The Originals) Hôtel 3* - 49 chambres 22C, les Terrasses, Av. Longues Pièces 62231 Coquelles ☎ 03 21 46 40 00 www.theoriginalshotels.com	65€	9€50	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ibis Tunnel sous la Manche Hôtel 3* - 126 chambres Place de Cantorbery 62231 Coquelles ☎ 03 21 46 37 00 www.ibis.com	69€	10€50	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ibis budget Tunnel sous la Manche Hôtel 2* - 99 chambres Place de Cantorbery 62231 Coquelles ☎ 08 92 68 50 59 www.ibisbudget.com	39€	6€60	✓	✓	✓	✓	✓	✓
B&B Tunnel sous la Manche Hôtel 2* - 72 chambres Chemin de Berginville 62231 Coquelles ☎ 08 92 78 80 24 / 02 98 33 75 29 www.hotel-bb.com	39€	6€85	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Les Pins Chambres d'hôtes - 2 chambres 46, rue de la Capelette 62231 Coquelles ☎ 07 68 02 71 15 www.cotedopalepins.com	75€	Inclus	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Hebergements - Arrière pays

Hebergement	à p. de	WiFi	Animal	Handi	€	P	Handi
Auberge du colombier Hôtel 3* - 7 chambres Avenue de la Libération, la Bien Assise 62340 Guînes ☎ 03 21 36 93 00 www.aubergeducolombier.com	62€	8€50	✓	✓	✓	✓	✓
Hôtelier de la Buencueille Hôtel 2* - 19 chambres 1075, Hameau de Ledquent 62250 Marquise ☎ 03 21 99 57 47 www.chateau-de-ledquent.com	59€90	9€90	✓	✓	✓	✓	✓
Au cèdre bleu Gîte - 3 gîtes de 2, 4 et 6 personnes 74, rue de l'église 62185 Nelles-les-Calois ☎ 06 84 70 91 19 www.aucedrebleu.com	70€	✓	✓	✓	✓	✓	✓
La Tour de Nelles Gîte - 1 gîte de 5 personnes 2, rue de l'église 62185 Nelles-les-Calois ☎ 06 98 77 09 91 (+ 1 chambre d'hôtes)	85€	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Camping la Bien Assise Camping 5* - 198 emplacements Avenue de la Libération, la Bien Assise 62340 Guînes ☎ 03 21 35 20 77 www.camping-la-bien-assise.com Ouvert du 30 mars au 27 septembre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Camping l'Escale Camping 3* - 198 emplacements 15, rue Nationale 62250 Wicquinghen ☎ 03 21 32 00 69 www.escale-camping.fr Ouvert du 27 mars au 15 octobre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Camping les Epinettes Camping 2* - 96 emplacements 161, impasse du Mont Pinet 62231 Peuplingues ☎ 03 21 85 21 39 www.lesepinettes.fr Ouvert du 1 ^{er} avril au 1 ^{er} novembre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Hebergements - Marck

Hebergement	à p. de	WiFi	Animal	Handi	€	P	Handi
Le manoir du Meldick Chambres d'hôtes - 5 chambres 2528, avenue du G ^e de Gaulle - Le Fort Vert 62730 Marck ☎ 06 16 09 09 49 - 06 16 37 17 20 www.lemanoirdumeldick.com	90€	Inclus	✓	✓	✓	✓	✓
Cocooning spa Gîte - 1 gîte de 2 personnes 1860, rue du Bandjick 62730 Marck ☎ 06 32 73 12 16 www.spa-cocooning-marck.fr	180€ (semaine)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
La Ferme Francoville Gîte - 2 gîtes de 8 et 10 personnes 2691, rue du colombier 62730 Marck ☎ 03 21 97 66 28 www.gites-fermefrancoville.com	320€ (semaine)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Opale gîtes Gîte - 14 gîtes de 65 personnes au total 15, rue du Becquet 62730 Offekerque ☎ 06 76 76 39 83 www.opale-gites.fr	180€ (semaine)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Evancy Platier d'Oye Résidence - 14 meublés de tourisme 45, route des dunes 62215 Oye-Plage ☎ 03 20 15 36 00 www.evancy.fr	383€ (semaine)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Camping du casino Camping 2* - 57 emplacements 237, route des dunes 62215 Oye-Plage ☎ 03 21 85 83 05 www.campingducasino.fr Ouvert du 1 ^{er} mars au 30 novembre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓



5 emplacements
Rue de Tourterelles
62730 Marck
☎ 03 21 82 71 03



8€24h

Hebergements - Coulogne - Les Attaques

Hebergement	à p. de	WiFi	Animal	Handi	€	P	Handi
Au Grand Saule Chambres d'hôtes - 1 chambre 2040, rue du pignon vert 62730 Les Attaques ☎ 06 62 09 07 33 www.augrandsaule.fr	Inclus	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Le Grand large Gîte - 2 gîtes de 8 et 10 personnes 4098, chemin du halage 62737 Coulogne ☎ 03 21 35 03 01 @gitegrandlarge	460€ (semaine)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Au Grand Saule Gîte - 2 gîtes de 6 et 8 personnes 2040, rue du pignon vert 62730 Les Attaques ☎ 06 62 09 07 33 www.augrandsaule.fr	400€ (semaine)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Camping Château du Gandspette Camping 4* - 160 emplacements 133, rue du Gandspette 62910 L'epoecques ☎ 03 21 93 43 93 www.chateau-gandspette.com Ouvert du 1 ^{er} avril au 30 septembre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Camping les Pommiers des Trois Pays Camping 4* - 59 emplacements 273, rue du Breuil 62850 Liéques ☎ 03 21 35 02 02 www.pommiers-3pays.com Ouvert du 1 ^{er} avril au 31 octobre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Liste de logements complémentaires sur le Calaisis :

	Nom	téléphone	mail	site internet
partenaires	Base Tom SouvilleP415 RD 940 à Sangatte	M. Bédu 06 46 62 66 46	romi.bedu@gmail.com	https://tomsouville.fr
	VVF Blériot Plage RN les Argousiers à Blériot-Plage	04 73 43 40 08	scalnard@vvfvillages.fr	https://www.vvf-villages.fr/villages-vacances/vacances-blériot-plage-vvf-villages.html
offres hébergeurs	Ibis Styles Calais Centre 46 rue Royale à Calais	03 21 97 45 00	h7209@accor.com	www.accorhotels.com
	ch single 73€/nuit ch double/twin 84€/nuit (petit-déjeuner inclus) + taxe de séjour tarifs négociés - mot de passe « longe-cote 2022 »			
	Cottage Hotel 648 rue de Tunis à Calais	03 21 96 06 06	cottagehotel@orange.fr	www.cottagehotel-calais.fr
	ch single 70,90€/nuit ch double ou twin 80.80€ (petit déjeuner et taxe incluse) Mot de passe « longe-cote 2022 »			
Camping	Le Blanc Nez 18 rue de la Mer à Escalles	03 21 85 27 38	https://www.camping-blancnez.fr/	
	Les érables 23 rue du Château d'Eau à Escalles	03 21 85 25 36	http://www.camping-les-erables.fr/	
Gîtes	Les gîtes du Moulin 143 rue du Moulin à Peuplingues (6 pers)	03 21 85 02 03	https://giteetchambresdumoulin.com/	
	Gîte de la Bellevue Chemin des Noires Mottes à Peuplingues (14 pers)	03 21 35 45 10	https://gitedelabellevue.pageperso-orange.fr/	
	Ferme de l'église 3 Place de la Mairie à Escalles (15 pers)	03 21 85 20 19	https://www.gites-de-france.com/fr/hautes-de-france/pas-de-calais/ferme-de-leglise-62g242	
	Les aviateurs 147 rue de l'Eglise à Sangatte (2X4 pers)	03 21 82 59 02	https://www.gites-de-france.com/fr/hautes-de-france/pas-de-calais/gite-des-avaiateurs-62g12141	
	Les chardonnerets 22 rue de l'Aviation à Sangatte (2 pers)	0321 96 87 77	https://www.gites-de-france-pas-de-calais.fr/location-vacances-gite-2-epis-pas-de-calais-calais-cote-d-opale-sangatte-les-chardonnerets-catherine-lionel-veron-62G11300.html	
Chambre hôtes	Ô de mer 1435 RD 940 à Sangatte	07 89 99 31 67	https://www.o-de-mer.fr/	
	Le clos du pays sauvage 807 rue Taffin à Les Attaques	03 21 35 88 70	https://www.le-clos-du-pays-sauvage.fr/	
Autres gîtes	Les lodges du château 7 bis rue E Quenu à Marquise (5 gîtes 2 pers + Spa)	06 37 73 46 08	https://www.leslodgesdutchateau62.com	
	Ô détour des dunes Côte d'Opale à Sangatte (5 pers)	https://www.airbnb.fr/rooms/53236625?guests=1&adults=1&s=67&unique_share_id=499f1bd6-edac-4939-b374-80a2d4126194		
	Chez Mr Schoch 1725 RD 940 à Sangatte (6 couchages)	04 66 22 3 36	http://lespotblériotplage.com/	
	Le spot 49 bis RN RD940 à Sangatte (10 à 12 pers)	07 81 65 90 62		

3. INFORMATIONS TOURISTIQUES

Bienvenue à Calais Côte d'Opale, **un cadre unique** pour le Championnat de France 2020 ! Imaginez-vous sur le rivage, à votre gauche **les falaises les plus septentrionales de France, le Cap Blanc Nez**. Face à vous, à une trentaine de kilomètres, **les falaises blanches d'Angleterre**.

Cette proximité de l'Angleterre fait de **Calais un carrefour majeur** dans le triangle Londres-Paris-Bruxelles. Entre **Port de Calais et Tunnel sous la Manche**, ce sont chaque année plus de 20 millions de voyageurs qui passent par ces impressionnantes infrastructures. Point géostratégique important du Nord-Ouest européen, **la région de Calais est facilement accessible** avec 2 autoroutes (A16 et A26) et le TGV depuis Lille, Paris, Londres ou Bruxelles.

Calais et sa région constituent une agglomération de près de 100 000 habitants, bordée de paysages naturels diversifiés, entre **mer au nord, falaises à l'ouest, collines de l'arrière-pays au sud, et plat pays à l'est**, vers la proche (60 km) Belgique de Jacques Brel.

L'histoire de notre territoire est forcément liée à la proximité de l'Angleterre. Ici, de 1347 à 1558, c'était un territoire Britannique ! Accords, alliances, désaccords ou exploits ... il s'en est passé ici tout au long des siècles ... ne serait-ce qu'à **Sangatte-Blériot Plage**, théâtre du championnat. Entre la création de la **voie romaine reliant Rome à la Manche** ou - souvenez-vous en 2019 - l'exploit **de l'homme volant Francky Zapata**, traverser la Manche reste un mythe. Question exploits, on distinguera aussi **Louis Blériot**, 1er aviateur à avoir traversé la Manche (juillet 1909) et les Bâisseurs du Tunnel, ces milliers de personnes qui ont contribué à la construction du Tunnel sous la Manche (1986-1993), **le "Chantier du XXème siècle"**.



Parcourir le centre de Calais, c'est à la **fois explorer l'histoire locale et se remémorer des pans de l'Histoire de France**. C'est notamment l'épisode des **Bourgeois de Calais** (1347), immortalisés par Auguste Rodin et sa statue face au magnifique **Hôtel de ville de Calais** et son beffroi, au sommet accessible (tout comme au phare) pour avoir une vue panoramique. C'est dans cet hôtel de ville que se sont unis **Charles De Gaulle** et la calaisienne Yvonne Vendroux. La cérémonie religieuse eut lieu à **l'Eglise Notre Dame** ... à l'architecture anglaise. Proche du **Musée des Beaux-Arts**, cette église, comme la Tour du Guet toute proche, sont les vestiges médiévaux du quartier proche du port, qui a énormément souffert des destructions de la 2ème guerre mondiale. Cette sombre période est évoquée au **Musée Mémoire 1939-1945** dans un authentique bunker allemand. Pour les amateurs de belle architecture, direction le **quartier Saint Pierre** et ses façades du XIXème siècle ... là où s'est développée la célèbre **Dentelle** locale à partir de 1816, en provenance d'Angleterre. **La Cité de la Dentelle et de la Mode** est l'endroit idéal pour tout savoir de cette industrie réputée.

Les grands espaces littoraux de Calais Côte d'Opale accueillent avec fierté le Championnat de France de longe-côte. Nous vous souhaitons à toutes et tous le meilleur séjour possible mais aussi bonne chance dans cette compétition. Ici, tout est possible ! Il y a 20 ans, en 2000, l'équipe d'amateurs de football de Calais a atteint la finale de la Coupe de France Bienvenue à Calais Côte d'Opale, et ne manquez pas d'aller saluer le plus titanesque habitant de la région, **Le Dragon de Calais**, spectaculaire machine de François Delarozière (créateur du Minotaure de Toulouse et de l'Eléphant de Nantes).

Office de Tourisme Calais Côte d'Opale
www.calais-cotedopale.com

4. PROTOCOLE SANITAIRE

Les dispositions sanitaires en vigueur à la date de la compétition devront être respectées.

5. REGLEMENT

A. LES EPREUVES

Formats	Types	Distances	Catégories
Solo	Pagaies simples	50m	F / H
Solo	Pagaies doubles	50m	F / H
Solo	Mains nues	200m	F / H
Solo 12/15 ans	Pagaies	50m	F/H
Binômes 12/15 ans	Libre	200m	F/H/Mixtes
Binômes	Libre	400m	F / H /Mixtes
Quartres	Mains nues	1000m	Mixtes (FFHH)
Solo Déficiants Visuels	Mains nues	200m	F / H

- Un compétiteur (en dehors de la catégorie Minimes/Cadets) peut participer à plusieurs compétitions (épreuves) (*nouvelle mesure pour 2022*).
- Les minimes et cadets (12-15 ans) ne peuvent participer qu'au 50 m solo et 200 m binômes.
- Les gants non palmés en néoprène ou autres sont autorisés pour les compétitions à mains nues.
- Pour le binôme 400m libre, les engins de propulsion doivent être de même nature pour les deux compétiteurs (exemple les deux en pagaies simples ou les deux en longe-up, etc...).
- Attention à l'ordre de départ des compétitions (voir ci-dessous) :
 - Epreuve 1 : 1 000m Quarte à mains nues
 - Epreuve 2 : 400m binôme libre
 - Epreuve 3 : 200m binôme 12-15 ans
 - Epreuve 4 : 200m solo déficients visuels
 - Epreuve 5 : 200m solo à mains nues
 - Epreuve 6 : 50m solo pagaie simple
 - Epreuve 7 : 50m solo 12-15 ans
 - Epreuve 8 : 50m solo pagaie double

B. LES CATEGORIES

Un compétiteur sera classé dans la catégorie d'âge correspondant à l'âge qu'il aura dans le courant de l'année 2022

<i>Catégories</i>	<i>Années de naissance</i>
Minimes/Cadets	2007 à 2010
Juniors	2005 et 2006 <i>Catégorie modifiée en 2022</i>
Seniors	1983 à 2004 <i>Catégorie modifiée en 2022</i>
Masters 1	1973 à 1982
Masters 2	1963 à 1972
Masters 3	1953 à 1962
Masters 4	1952 et avant

Catégories par genre

La mixité de catégorie d'âge dans une équipe est autorisée (excepté Minimes/Cadets). C'est l'âge du plus jeune compétiteur qui détermine la catégorie de classement. La présence d'un junior dans une équipe est autorisée mais le sur-classement ne peut être que d'une catégorie (sénior). L'équipe est alors automatiquement classée dans la catégorie sénior.

C. LES COMPORTEMENTS SANCTIONNES

Signalement par un coup de sifflet et carton jaune. Un deuxième carton jaune entraîne la disqualification (*nouvelle mesure pour 2022*).

- Non-respect manifeste du bon niveau d'immersion (BNI) : le BNI se juge sur le longueur de tête et de face, le bassin doit être dans l'eau.
- Non-respect du pas du longueur (pour tous les compétiteurs) : interdiction de courir, de pousser, de tirer ou de tenir un équipier.
- Non-respect de la règle de rattrapage : tout compétiteur ou équipe rattrapé doit s'écarter pour laisser passer le rattrapant afin de ne pas entraver son évolution et lui laisser le BNI favorable. Afin d'éviter les contacts il est interdit d'utiliser le moyen de propulsion lors de la phase de dépassement côté compétiteurs. Il est également interdit de profiter de l'aspiration ainsi créée par un compétiteur (un espace suffisant est à respecter sauf pendant la phase de dépassement).
- Non-respect de la règle de contournement (toujours Mer Terre).
- Heurt d'un point de contournement en le faisant chuter.
- Non-respect de l'horaire de départ :
 - 1^{er} rappel 1 avertissement (carton jaune) donne lieu à un départ à la fin de la grille des départs de l'épreuve ;
 - 2^e rappel 1 minute après : 2^e avertissement (carton jaune) et disqualification.

Ces non-respects s'appliquent à tout compétiteur.

Pour rappel : le port de chaussures avec crampons vissés style chaussures de football ou à pointes est strictement interdit. Le dossard doit être porté sur la partie haute de la poitrine et visible.

D. TEXTES APPLICABLES

- Règles d'organisation des compétitions de longe côte 'chapitre III 3 2 du mémento Fédéral
- Règles de participation aux qualificatifs et Championnat de France 2022
- Règlement longe cote pour public en situation de cécité totale et déficience visuelle

6. PLAN DU SITE

PLAN GÉNÉRAL DU SITE

CHEMINEMENT DIRECT	
CHEMINEMENT BIS	
VÉHICULE POSTE DE SECOURS	
PASSAGE POUR PIÉTONS	



INSTALLATIONS SUR LA PLAGE

CHEMINEMENT



VÉHICULE POSTE DE SECOURS

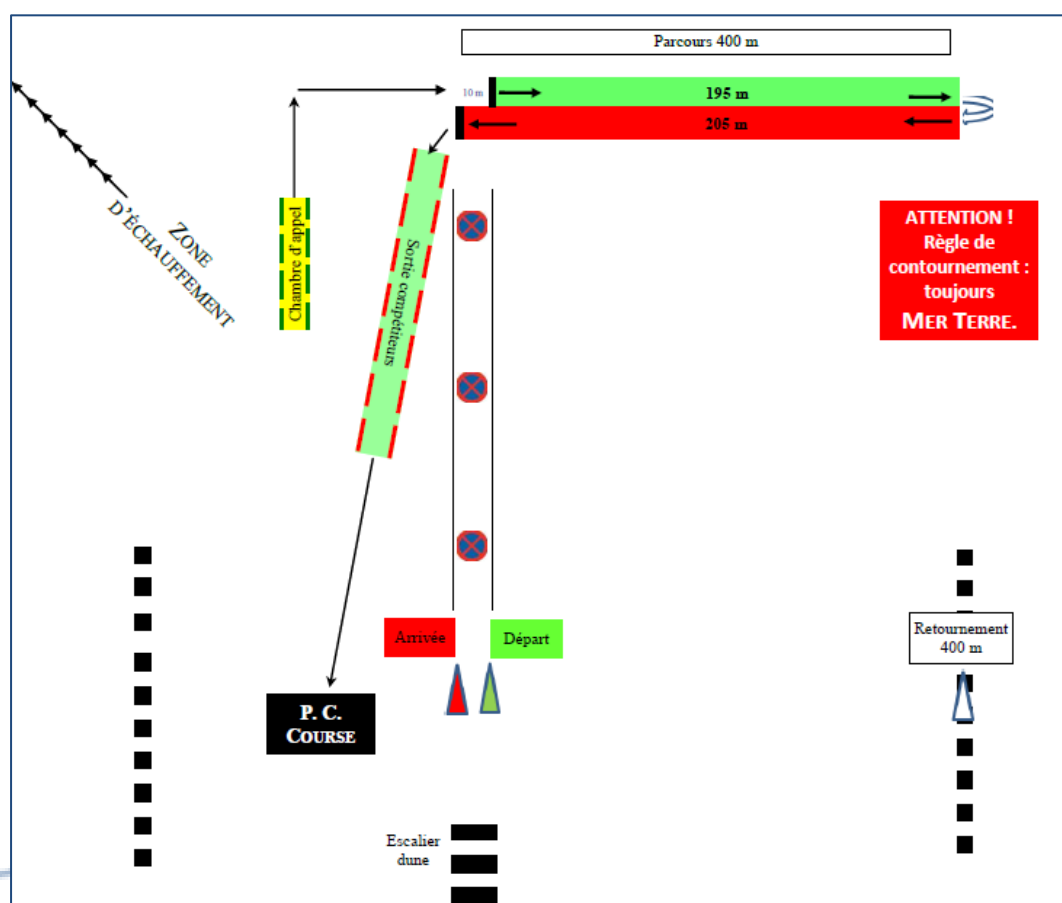
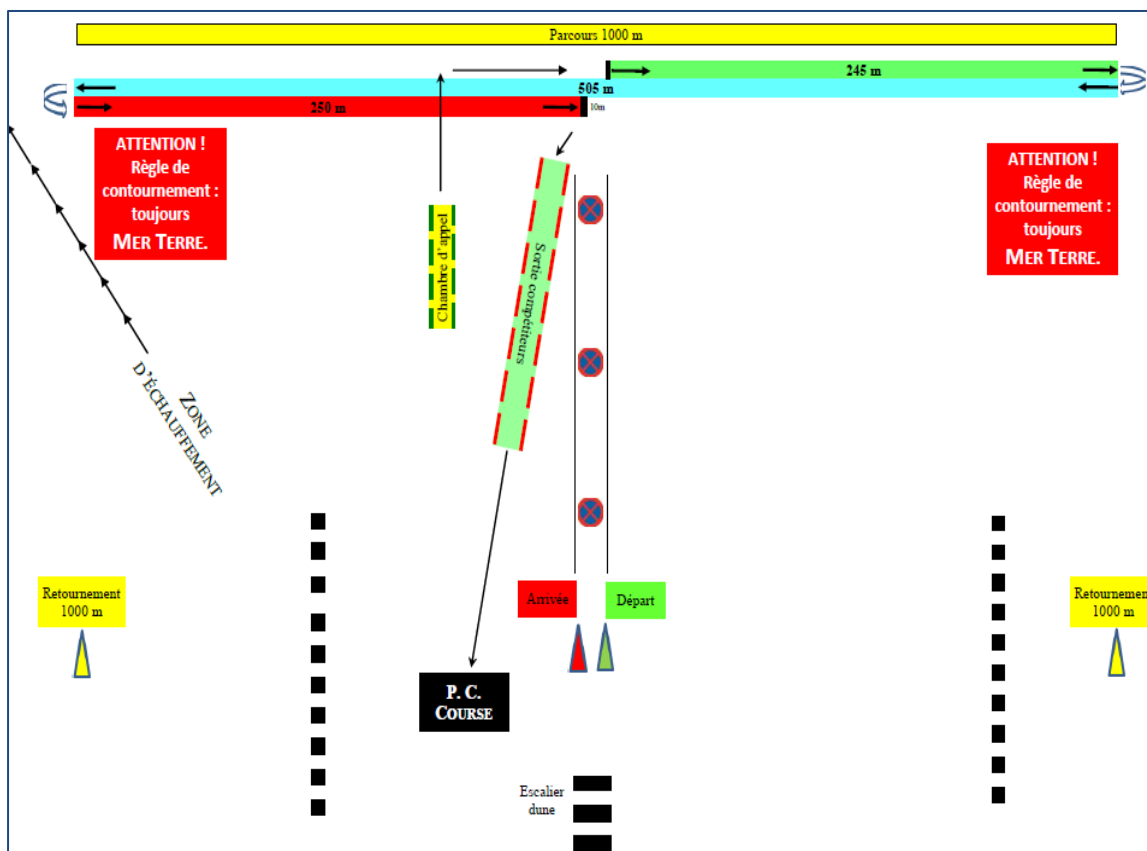


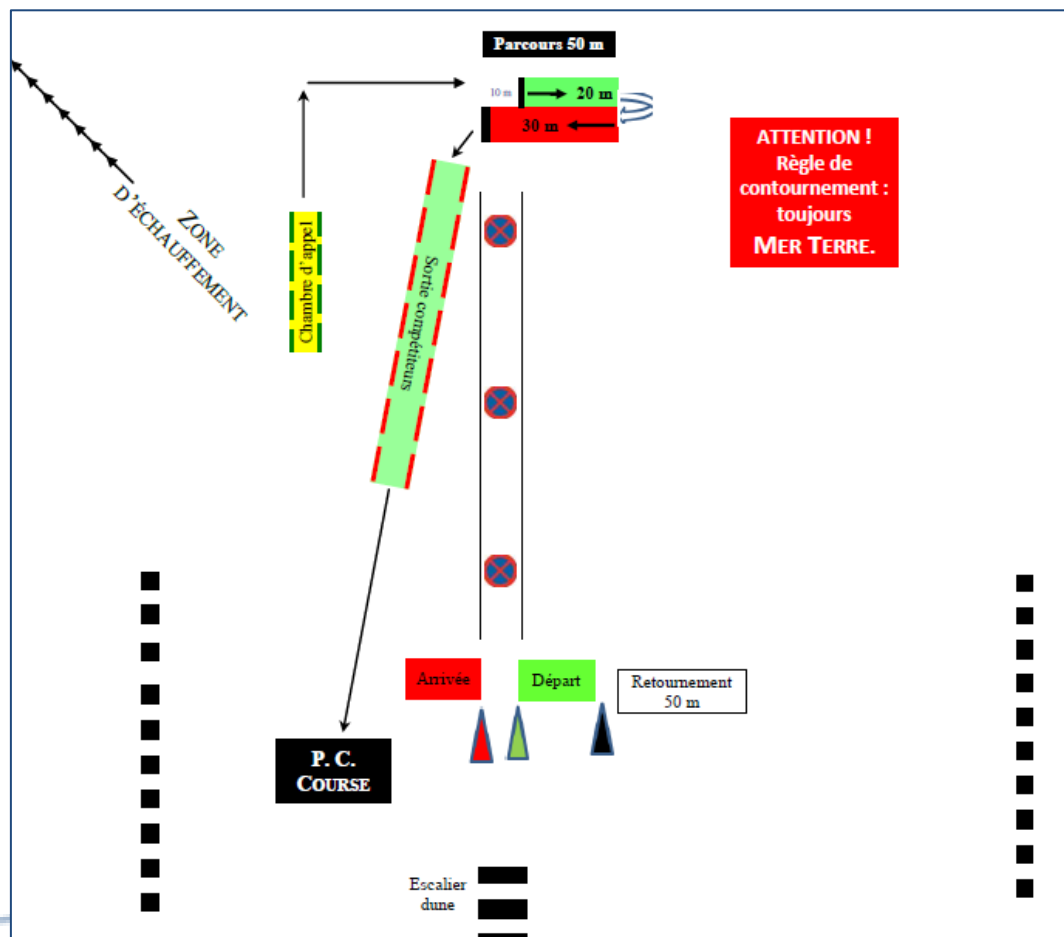
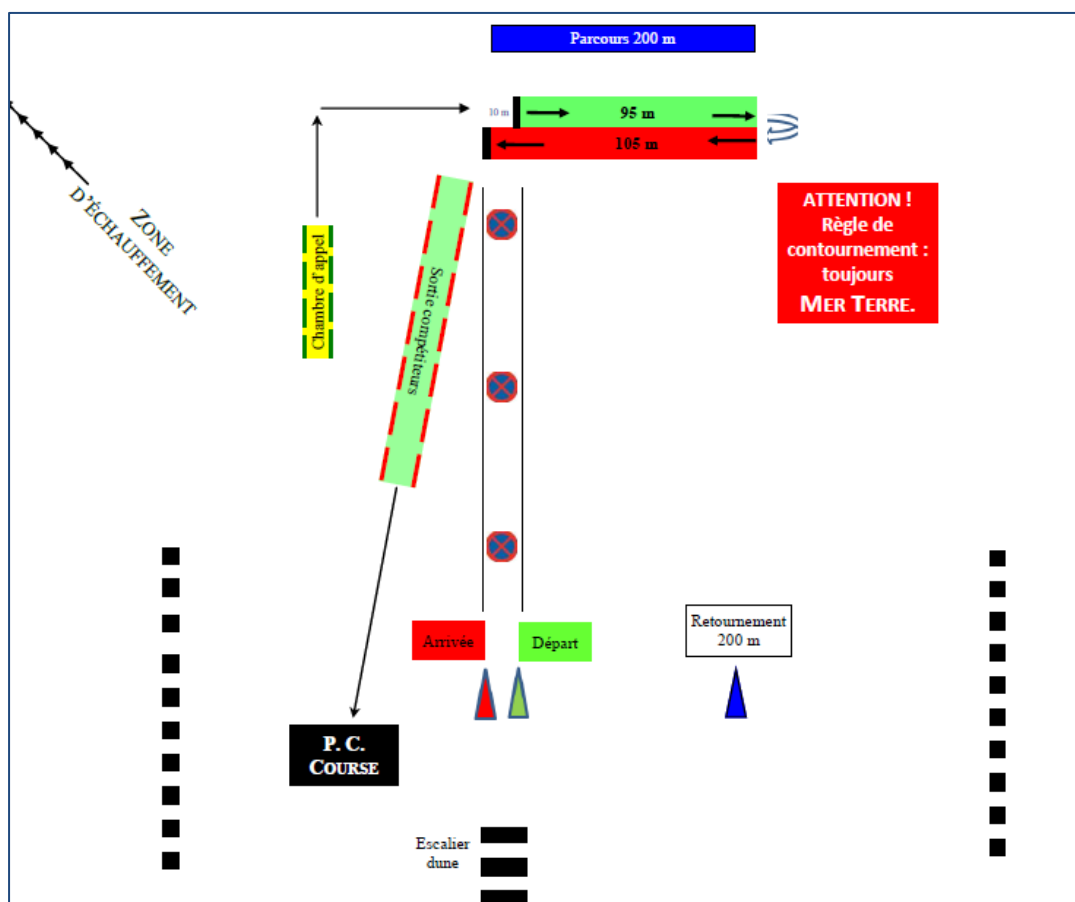
VILLAGE BASE TOM SOUVILLE

CHEMINEMENT

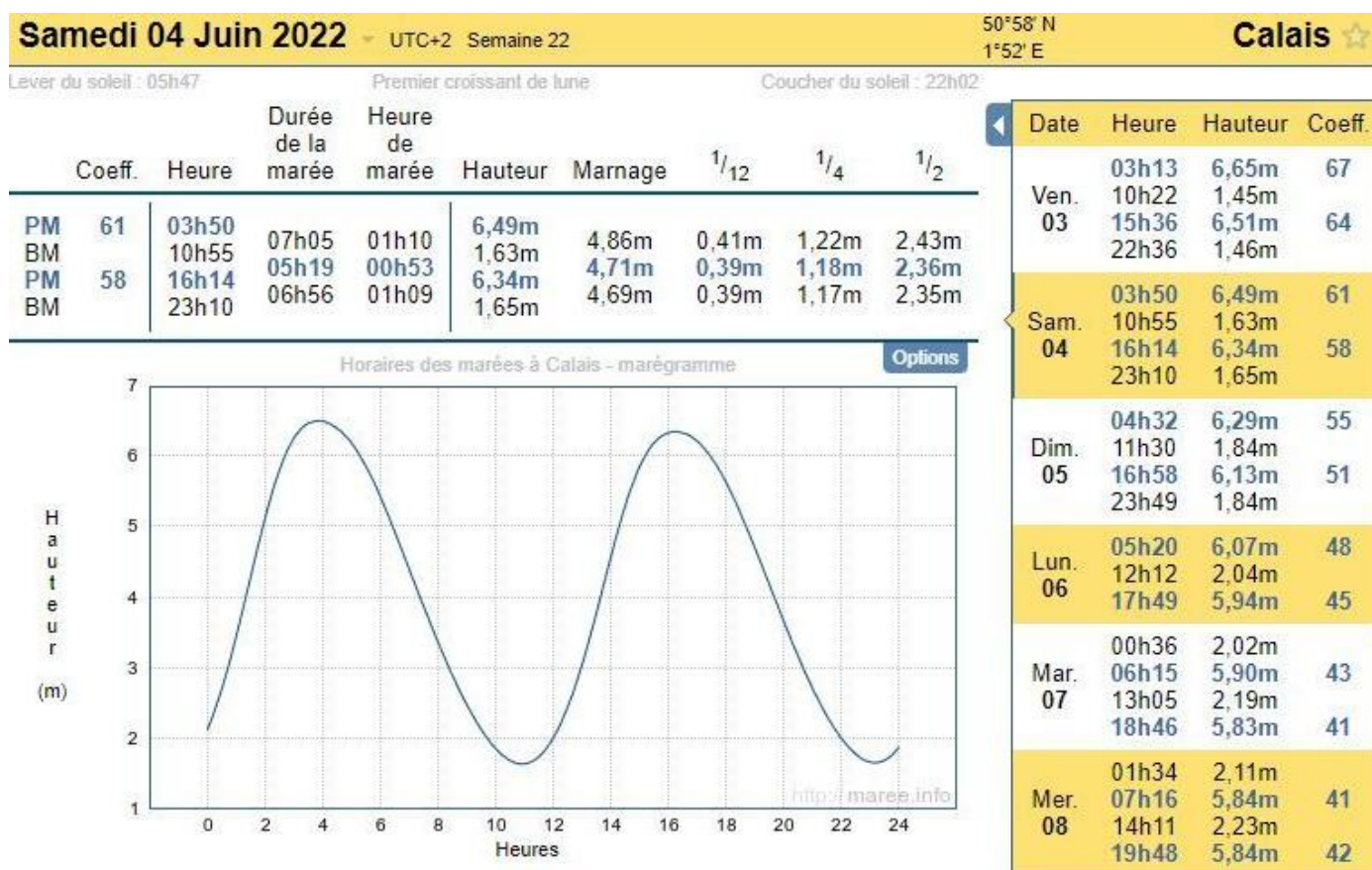


7. PARCOURS





8. HISTOGRAMME DES MAREES



9. PROGRAMME

Horaires donnés à titre indicatif et susceptibles de modifications

VENDREDI 03 JUIN 2022

14h00 (Plage de sangatte) Entrainement/Reconnaissance du lieu de compétition

14h00 - 17h00 (1^{er} étage base Tom Souville) Distribution des dossards, des puces pour le chronométrage électronique.

17h00 (1^{er} étage Base Tom Souville) Briefing FFRandomnée pour les Délégués des Clubs et Arbitres.

- Mots d'accueil des organisateurs
- Présentation du programme, de l'organisation, des dispositifs d'épreuves, des informations pratiques, rappel des règles
- Échanges

SAMEDI 04 JUIN 2022

07h30 Cérémonie d'ouverture, rassemblement des clubs sous leurs bannières régionales.

07h35

- Dénomination des 12 régions avec indication du nombre de clubs et de participants par région
- Discours de Brigitte Soulayr, Présidente de la FFRandonnée
- Photo de groupe

07h40 Echauffement collectif en musique

08h00 Briefing de l'équipe d'arbitrage par l'arbitre national

- Échauffement des compétiteurs (l'échauffement peut se faire sur le parcours, cette zone doit être libérée 5 minutes avant l'ouverture de la chambre d'appel).

08h45 Ouverture de la chambre d'appel

- Top départ quarte 1000 m
- Top départ 400 m
- Top départ 200 m binôme 12/15 ans

12h00 Cérémonie protocolaire de remise des médailles pour les épreuves du matin

----- Pause déjeuner -----

13h50 Ouverture de la chambre d'appel

- Top départ 200 m déficients visuels.
- Top départ 200 m solo mains nues
- Top départ 50 m pagaie simple
- Top départ 50 m solo 12/15 ans
- Top départ 50 m pagaie double

18h00 Cérémonie protocolaire de remise de médailles pour les épreuves de l'après-midi

19h30 - 01h00 Soirée festive au forum Gambetta de Calais – remise des trophées pour la coupe de France

DIMANCHE 5 JUIN 2022

9h00 - 12h00 *Trophée de l'Ennéade* entre Cran d'Escalles (au pied du cap Blanc Nez) et Sangatte

10. JURY ET ARBITRAGE

Membres du Jury

- Arbitre National : *HUGUES ABIS*
- Membre de la Direction Technique Nationale FFRandonnée : *PATRICK POUGET*
- Représentant élu de la FFRandonnée : *DANIEL PIPART*, Président FFRandonnée Hauts de France

Le jury d'épreuve est habilité à statuer sur tous les litiges survenus ou disqualifications. Ses décisions sont sans appel.

Membres du Comité d'Équité

- Délégué anti-dopage : *JEAN-FRANÇOIS BRANGER*
- Représentant de la commission nationale des Rencontres Sportives : *JEAN-FRANÇOIS SOLAS*
- Représentant de la commission nationale Juges et Arbitres :
- Directeur Technique National : *RICHARD CARLON*

Équipe Arbitrale

- Arbitre National : *HUGUES ABIS*
- Arbitre National Adjoint : *ALAIN LEVEQUE*
- Arbitre Régionaux : Hauts de France – Normandie – Pays de Loire – Nouvelle Aquitaine – Occitanie – PACA - Antilles
- Directeur de Course : *MAXIME MASSET*
- PC Course : *PATRICK POUGET* et Représentant Sportident
- Chronométrage électronique : *BRUNO MAES* société Sportident

11. INFORMATIONS TECHNIQUES

Le PC Course

Son entrée est strictement réservée aux membres du jury, aux arbitres, au directeur de course et à l'équipe de chronométrage électronique.

Entraînement

Les compétiteurs auront accès aux parcours de course jusqu'à 5 minutes avant l'ouverture de la chambre d'appel.

Récupération

La zone de récupération sera ouverte jusqu'à 30 min après la dernière arrivée.

Épreuves :

Chaque concurrent devra se présenter 5 minutes avant son horaire de départ dans la chambre d'appel. Les zones de compétition sont formellement interdites aux compétiteurs non-engagés sur l'épreuve en cours ainsi qu'à tout accompagnant, pour ne pas gêner l'épreuve.

Identification des Concurrents :

Chaque concurrent devra porter un dossard. Les dossards seront distribués aux délégués de club le vendredi 3 juin de 14h à 17h. Chaque compétiteur ou chaque équipe sera muni d'une seule puce électronique. Pour chaque club, il sera demandé un chèque de caution (à l'ordre du comité Hauts de France de la randonnée pédestre) de 60 € par puce ou 500€ pour 8 puces et plus. Toute perte ou détérioration de puce sera facturée 60 € par puce au club. Elles seront restituées à l'issue de la compétition, après retour et vérification de l'ensemble du matériel. Aucune puce ne sera remise aux clubs sans chèque de caution.

Chronométrage :

Chaque compétiteur des épreuves solo et capitaine d'équipe pour les épreuves binôme et quarte seront équipés de transpondeurs qui fonctionneront de manière automatique près du passage du portique. (Prestataire : Sportident).

Espace clubs :

Un emplacement par région sera identifié sur la plage.

Lutte contre le dopage :

Le principe fondamental de responsabilité objective implique, de la part d'un sportif et quel que soit son niveau, une vigilance accrue vis-à-vis de sa pratique sportive et en particulier en matière de lutte contre le dopage.

Si vous êtes soumis à un contrôle antidopage ;

Vous avez des droits : récupération post compétition, assister aux cérémonies protocolaires, Et des responsabilités. Dès réception de la notification individuelle, le sportif :

- Doit se présenter immédiatement au contrôle ;
- Demeurer en permanence en présence de la personne chargée du contrôle ou de l'escorte, de la notification à la fin de la procédure de prélèvement de l'échantillon (urine) ;
- Présenter une pièce d'identité officielle ;
- Se conformer aux procédures de prélèvement (tout manquement pourrait constituer une violation des règles antidopage.)

Pour aider le sportif à prévenir toute situation ou comportement à risque, l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) préconise certaines recommandations :

- Informer son médecin de sa pratique sportive (discipline, niveau) lors de toute visite donnant lieu à une prescription médicale et ne pas hésiter à lui demander conseil en cas d'automédication (*la liste des substances et méthodes interdites en compétition et hors compétition a fait l'objet d'un décret n° 2020-1722 du 28 décembre 2020*) ;

- Être vigilant lors de l'achat de compléments alimentaires et de produits diététiques de l'effort, notamment sur Internet ;
- Se tenir informé, auprès de la FFRandomnée, de l'AFLD ou de tout autre organisme, de la réglementation antidopage en vigueur et de ses éventuelles modifications <https://www.afld.fr/>
- Ne pas confondre ordonnance et autorisation d'usage à des fins thérapeutiques : La seule présentation d'un certificat médical et d'une ordonnance ne suffiront pas pour exonérer le sportif de sa responsabilité et lui éviter une sanction. Seule une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), qu'elle soit rétroactive ou non, permettra au sportif de ne pas être sanctionné. Pour plus d'information sur les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques, consultez le site web de l'AFLD www.afld.fr/aut

11. LE CHRONOMETRAGE SANS CONTACT

Le système SPORTident sans contact



Le système de chronométrage est sans contact : il se compose d'une puce (portée avec un élastique par le concurrent) et de boîtiers (tenus par l'équipe de chronométrage).

En fonctionnement, il suffira de passer le bras équipé de la puce à moins de 50 cm des boîtiers (moins d'un bras) pour que cela fonctionne.



Equipement du compétiteur



La puce électronique (un petit bâtonnet plastique), fixée avec un élastique, à porter en haut du bras gauche.

Puces et dossards (avec un listing détaillé) seront récupérés par les délégués.

Attention : Les puces ont des numéros. Prenez la bonne puce (et le bon dossard) pour la bonne épreuve (solo ou équipe) !

Les équipes

Une seule puce par équipe : **portée par le chef d'équipe**. Celui-ci sera identifié, il devra IMPERATIVEMENT être **le premier** à passer la bouée départ et **le dernier** à passer la ligne d'arrivée.

NB : Fonctionnement des puces pour le pointage à distance : tant que vous êtes à proximité la puce clignote et bip, le temps enregistré est celui de passage au plus proche du boîtier.

Fonctionnement du chronométrage SPORTident sans contact

Une histoire de 5 petits boîtiers

Respectez vos horaires de départ et arrivez en avance dans le sas « Départ »
(Au minimum 5 minutes avant votre heure de départ)

sas « Départ » sur la plage	Régulateur Plage Appelle les compétiteurs dans l'ordre de départ et vérifie l'équipement du compétiteur	5 minutes avant votre heure de départ
	Régulateur 1 : EFFACER Efface les anciennes données de la puce	Action par contact La puce clignote ROUGE et bipe  
	Régulateur 2 : ACTIVER Active la puce en mode « pointage à distance »	Action par contact La puce clignote VERT et bipe  
RESTEZ HORS DE LA ZONE de déclenchement des puces (Minimum 2m des points de départ et d'arrivée)		
Départ	Départ lancé	
	3 : DEPART Passez à 50cm du chronomètreur (t-shirt VERT) Soyez attentif au déclenchement de votre puce (signal sonore et visuel) sinon on redémarre...	Pointage à distance (<50 cm) La puce clignote VERT et bipe   C'est le compétiteur qui va vers le chronomètreur et non l'inverse
GO GO GO... Donnez le meilleur de vous-même !		
Arrivée	4 : ARRIVEE Passez à 50cm du chronomètreur (t-shirt ROUGE) Soyez attentif au déclenchement de votre puce (signal sonore et visuel) Eloignez-vous de la zone d'arrivée et rejoignez le PC course	Pointage à distance (<50 cm) La puce clignote et bipe   C'est le compétiteur qui va vers le chronomètreur et non l'inverse
PC Course	5 : LECTURE Passez directement au PC course pour faire lire votre puce et connaître votre temps et être classé(e)(s).	Action par contact  

Schémas de principe - Epreuve : 1000m quarte



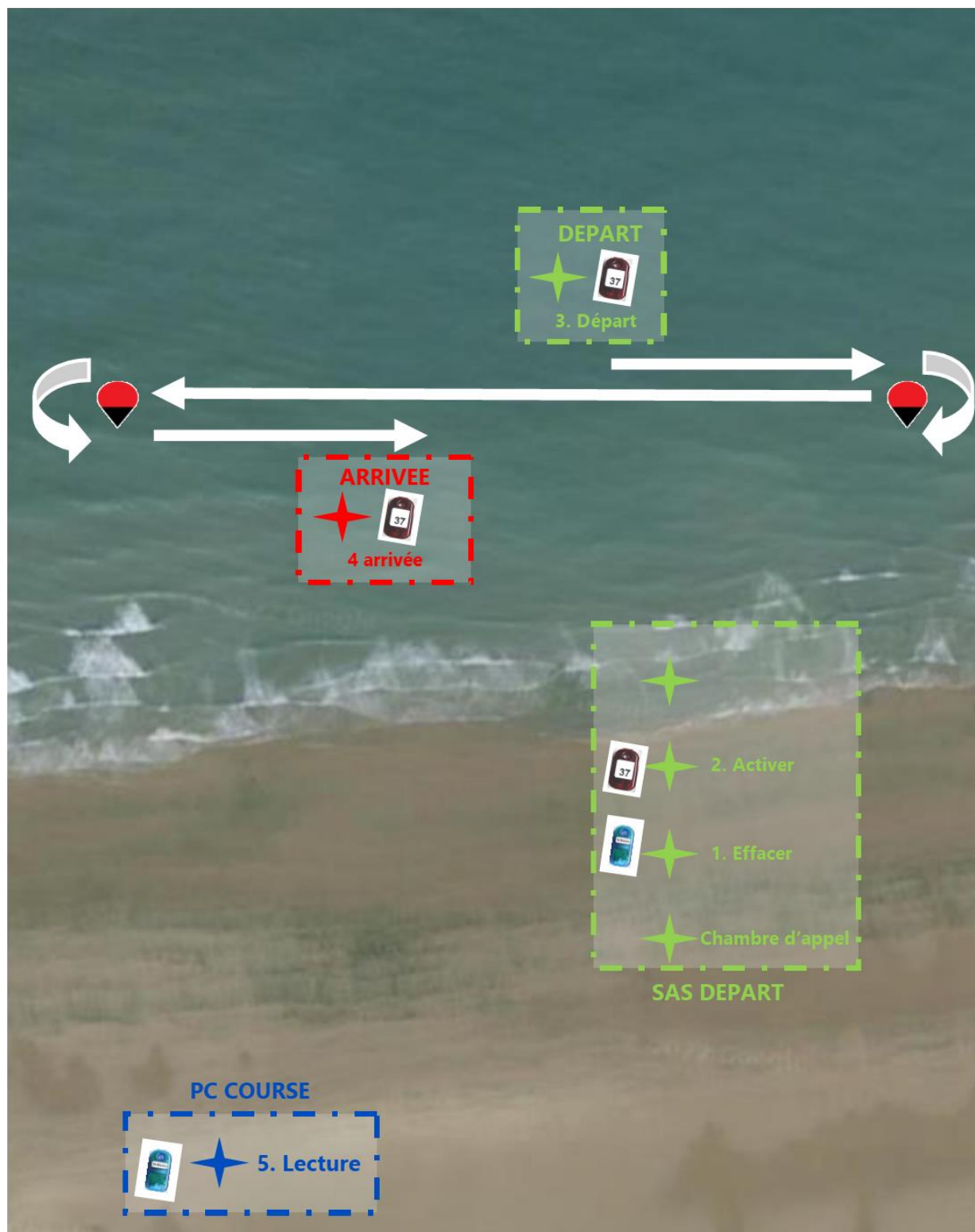
Contournement



Boitiers



Régulateur



Schémas de principe - Epreuve : 400m / 200m / 50m



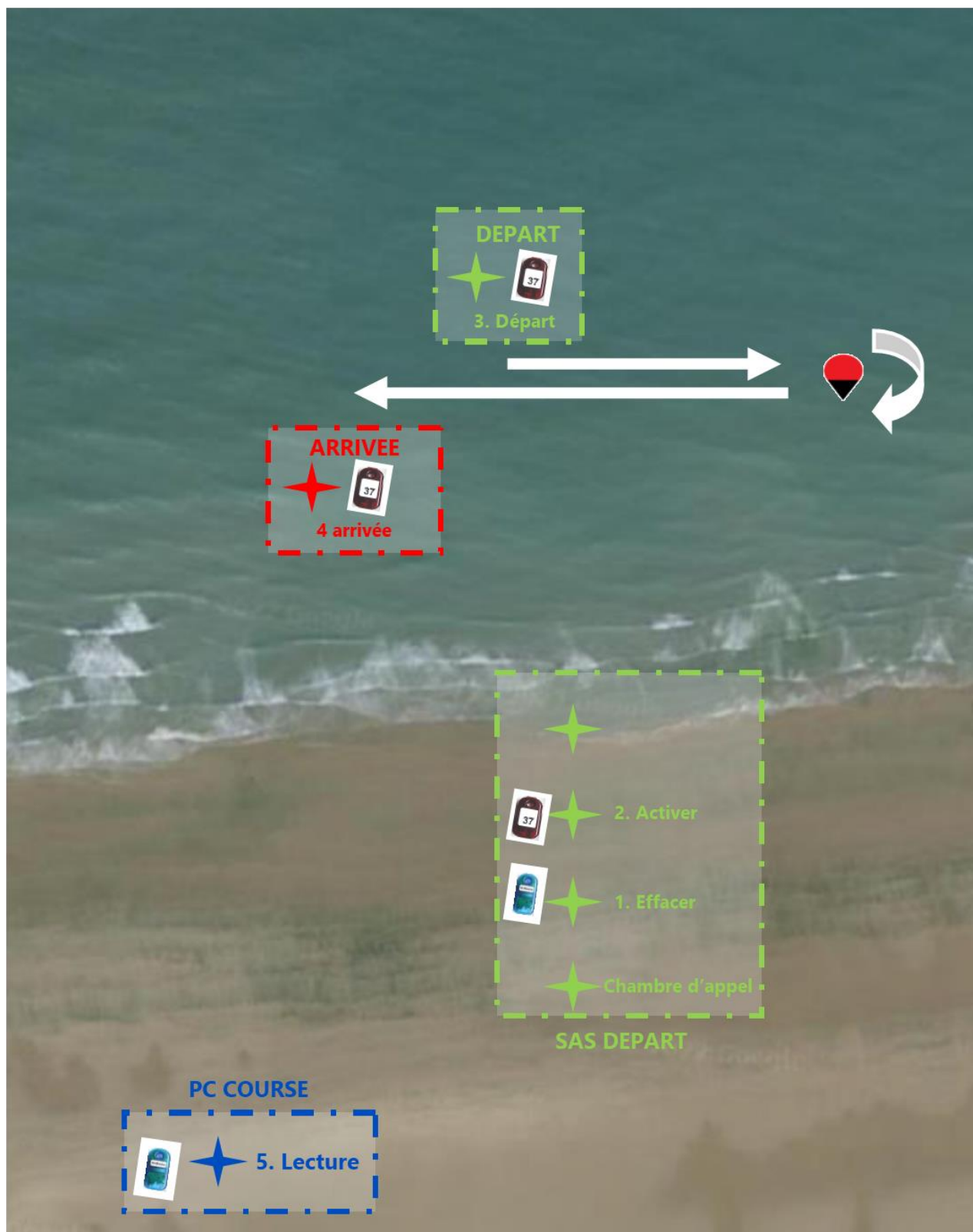
Contournement



Boitiers



Régulateur



12. L'APRES COURSE

Résultats:

En fonction des mesures sanitaires du moment, les résultats seront affichés après chaque épreuve sur panneau d'affichage prévu à cet effet ou communiqués aux seuls délégués de clubs.

Réclamation:

Chaque délégué de club bénéficiera de 30 minutes après la communication des résultats pour porter réclamation, en utilisant le formulaire prévu à cet effet (Cf annexe 1 du dossier). Il devra être apporté au PC course. Cette réclamation sera examinée par le jury d'épreuve et recevra une réponse en cas de litige ne pouvant être résolu avant proclamation des résultats le comité d'équité sera sollicité et une réponse écrite sera faite au Délégué.

Service de Secours:

Un dispositif de secours sera présent de 8h à 18h sur le site de la compétition.

13. UNE MANIFESTATION ÉCO-RESPONSABLE

Une édition placée sous le signe du développement durable !

Dématérialisation des documents, covoiturage, tri des déchets, autant de dispositifs mis en place lors de ce Championnat de France de Longe Côte.

La FFRandonnée est, en effet, partenaire depuis 2018 de la charte éco-responsable élaborée avec le Ministère des Sports et WWF, impliquant la mise en place et le suivi de mesures concrètes lors de ses manifestations (telles que le Congrès bisannuel) et ses événements sportifs, dont le Championnat de France de Longe Côte, afin de maîtriser leur impact sur l'environnement.

L'alimentation et les achats responsables, le recyclage des déchets, la maîtrise de la consommation d'eau et d'énergie, la mobilité durable, la préservation de la biodiversité mais aussi l'accessibilité et la promotion de l'égalité Femme/Homme dans les postes à responsabilités constituent les axes prioritaires des engagements pris avec cette charte.

Par la mobilisation du public et l'engouement qu'il suscite, le Championnat de France de Longe Côte représente une vitrine pour la Fédération et un élément fédérateur. Mais les organisateurs de cet événement sportif national ont aussi la responsabilité de limiter leurs effets envers la dégradation de l'environnement. Conscients de ce rôle, ils s'inscrivent dans cette dynamique en s'engageant à tout mettre en œuvre afin d'œuvrer vers les 15 objectifs de la charte éco responsable, sur l'ensemble des phases de montage, de déroulement et de démontage de l'événement.

Les actions concrètes menées lors du Championnat de France sont reprises dans un document intitulé « la charte des 15 engagements éco responsables » des organisateurs du championnat de France de Longe Côte à Sangatte le 4 juin 2022.

Citons en exemples

- L'alimentation responsable : produits de saison issus des circuits courts, pas de gaspillage, diminution de consommation de viande. Ce point concerne la restauration présente sur site et hors stade.
 - Les transports en mobilité active, transports en commun, covoiturage, pas de déplacement motorisé pendant la compétition.
 - déchets réutilisés, recyclés ou valorisés, petites bouteilles d'eau 100 % recyclables, poubelles disponibles sur le site pour les recueillir après usage, sacs de tri aux ravitaillements. Partenariat avec le Syndicat d'Élimination et de VALorisation des DÉchets du Calais (SEVADEC). Récupération de matériaux naturels par l'entreprise "Au fil de la Vie" pour des créations originales et artisanales.
 - 100 % des sites naturels sont respectés : Respect de la Charte Natura 2000 en partenariat avec EDEN 62 qui se mobilise depuis de nombreuses années pour mettre en œuvre des actions qui visent à préserver le patrimoine naturel. Près de 130 agents œuvrent quotidiennement pour protéger, aménager ces espaces naturels et sensibiliser la population afin que la préservation de ces coins de nature devienne autant que possible une priorité pour chacun.
- Le site sera rendu à l'état antérieur. Les équipements sur la plage seront uniquement ceux indispensables à la course, au chronométrage et aux emplacements des équipes par Régions. Aucun autre équipement (toilette, buvette, restauration) ne sera présent (excepté le stand de ravitaillement post course pour les compétiteurs et officiels).
- 100 % de la consommation d'énergie et d'eau maîtrisée et optimisée. Pas de gaspillage d'eau, détecteurs de présence pour l'éclairage, eau non potable pour les besoins autres que boisson. La Base Tom Souville qui accueille la compétition entre dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale)
 - 100 % des bénévoles valorisés : reconnaissance des bénévoles.
 - Sensibilisation à l'éco responsabilité : dématérialisation des informations et des inscriptions. Respect de la signalisation sur site. Dé-balisage post compétition.

Le respect de l'environnement et la maîtrise des déchets relèvent aussi des compétiteurs et accompagnants présents sur le site. Par leur exemplarité ils contribueront, avec les organisateurs, à marquer leur application attentive des mesures envers l'environnement et sa protection.

14. PARTENAIRES ET DONATEURS



15. CONTACTS

Vous désirez obtenir des informations supplémentaires sur notre événement ?
Contactez-nous ! Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos demandes.

cdflongecote@ffrandonnee.fr

Annexes

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Épreuve	Équipe ou solo concerné

Motif de la Réclamation :

.....

.....

.....

.....

.....

Délégué : Nom, Coordonnées et visa :

.....

.....

Réponse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ANNEXE 2 : FICHE D'ENGAGEMENT DES REMPLAÇANTS

Région : Club :

Epreuve concernée :

.....
.....

Equipe Concernée : (n° de dossard et catégorie)

.....
.....

Motif :

.....
.....
.....

Nom /prénom / n° de licence du compétiteur remplacé :

Nom /prénom / Date de naissance et n° de licence du Remplaçant :

Nom et visa du délégué :

.....
.....

À remettre au PC course 1 heure avant le départ de l'épreuve concernée,

Cette demande doit être accompagnée du dossard du compétiteur remplacé, de la licence du remplaçant et de son certificat médical.

Si le compétiteur remplacé participe à d'autres épreuves les dossards des épreuves correspondantes doivent être remis avec la demande de remplacement. En cas d'infraction à cette règle le club s'expose à être disqualifié de la compétition visée.